



Le Département va construire un complexe international multisports doté de l'équipement d'escalade fixe le plus important du territoire national : la CIME, architecture ambitieuse

Afin de poursuivre sa démarche de développement du sport, et singulièrement, du handisport dans l'Aube, le Département va construire un **Complexe international multisports et escalade (CIME)** sur la Technopole de l'Aube en Champagne.

Ce nouvel équipement d'excellence d'une superficie de 5000 m² sera doté de l'équipement d'escalade fixe le plus important du territoire national, et d'une aire d'évolution multisports adaptée au handisport.

Livrée d'ici l'été 2023, la « CIME » permettra :

- de renforcer la candidature du territoire (Département de l'Aube, Ville de Troyes, Ville de Nogent-sur-Seine, Ville de Romilly-sur-Seine, Saint-Julien-les-Villas) dans le cadre des opportunités offertes par l'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 ; en accueillant des entraînements de sportifs de haut-niveau,
- d'encourager les clubs locaux d'escalade (parmi lesquels Dévers Troyes, dans le top 20 des meilleurs clubs français),
- de développer la pratique du handisport tous niveaux et de l'escalade, discipline en forte progression,
- et de pérenniser la pratique du sport chez les Aubois au-delà des Jeux.

Conçu en lien avec le milieu sportif, cet investissement constituera un atout précieux pour l'attractivité durable du territoire.

C'est un ambitieux projet architectural à la hauteur du rôle attendu de la CIME, qui est dévoilé ce 2 juillet 2020 en présence du groupement d'architectes composé de :

- Axis Architecture : Architecte Mandataire / Paysagiste / Economiste / HQE
- Anau Architectes : Architecte associé / Economiste
- TB Ingénierie : BET Structure / Génie Thermique / Electrique
- Slam acoustique : BET Acoustique

Sommaire

I. 11,5 millions d'euros de travaux conduits par le Département pour construire la CIME (Complexe international multisport et escalade) 4

- A. Un nouvel équipement multisports doté de l'équipement d'escalade fixe le plus important du territoire national pour compléter l'offre sportive dans l'Aube 4
- B. Le Département, maître d'ouvrage du projet 4
- C. Une opération principalement financée par le Département 5
- D. Un projet livré en un temps record 5

II. Près de 5000 m² entièrement dédiés au sport et handisport..... 6

- A. La future CIME implantée au cœur de la Technopole de l'Aube en Champagne
6
- B. Une architecture alliant robustesse et inaltérabilité 7
- C. Un complexe avec une offre multisports et multiservices 8
 - Un pôle sportif escalade, multisport et handisport 8
 - Des services sportifs annexes 11
 - Un pôle accueil pour accueillir toutes sortes de manifestations 12
 - Un pôle administratif 12
 - Des locaux techniques 12
 - Des espaces extérieurs 12

III. Une ambition portée par les JO 2024 et au-delà : une installation pérenne 13

- A. Le label « Terre de Jeux 2024 » pour encourager la dynamique sportive dans l'Aube 13
- B. L'Aube candidate pour devenir Centre de préparation aux Jeux (CPJ) afin d'accueillir des délégations du monde entier, dans le cadre d'un partenariat qui unit et fédère les forces et atouts du territoire. 14

I. 11,5 millions d'euros de travaux conduits par le Département pour construire la CIME (Complexe international multisport et escalade)

A. Un nouvel équipement multisports doté de l'équipement d'escalade fixe le plus important du territoire national pour compléter l'offre sportive dans l'Aube

S'appuyant sur le dynamisme des clubs locaux notamment d'escalade, le Département va lancer la construction d'une nouvelle infrastructure sportive d'excellence. La **CIME (Complexe international multisport et escalade)** comportera une aire de compétition d'escalade regroupant les trois disciplines (difficulté, bloc, vitesse) au travers d'une Structure Artificielle d'Escalade (SAE) de niveau international d'une hauteur de 18 mètres.

Ce nouvel équipement permettra de :

- développer la pratique de l'escalade dans l'Aube,
- organiser des compétitions et accueillir des stages d'entraînements pour différentes équipes nationales ou internationales,
- développer et pérenniser la pratique du sport chez les Aubois, même après les Jeux de Paris 2024,
- encourager la pratique du handisport de haut niveau.

Cette infrastructure de 5000 m² sera un pôle de référence pour la région Grand Est.

Elle complètera le plus important mur artificiel de la région Grand-Est qui avait été inauguré en 2006 dans l'Aube. Cette structure de 13 mètres de hauteur, 27 mètres de largeur offrant plus de 4 000 prises a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Département dans le cadre de la réalisation de la halle sportive de l'Université de Technologie de Troyes (UTT). Elle comprend également une salle de pan de 4 m de hauteur offrant 4 500 prises.

B. Le Département, maître d'ouvrage du projet

Le Conseil départemental de l'Aube est le maître d'ouvrage général du projet, propriétaire du terrain sur lequel va s'implanter le nouveau bâtiment, sur la Technopole de l'Aube en Champagne.

Le Cabinet JP Massonnet, basé à La Chapelle-Saint-Luc, a été choisi pour conduire l'opération en tant qu'assistant maîtrise d'ouvrage.

Le projet architectural a été réalisé par le groupement composé de :

- Axis Architecture : Architecte Mandataire / Paysagiste / Economiste / HQE
- Anau Architectes : Architecte associé / Economiste
- TB Ingénierie : BET Structure / Génie Thermique / Electrique
- Slam Acoustique : BET Acoustique

C. Une opération principalement financée par le Département

Le coût prévisionnel des travaux (sous réserve de l'avant-projet) s'élève à **11,5 millions d'euros** hors taxes dont le Département sera le principal financeur.

Soit :

- 400 000 € pour la préparation du terrain
- 10 400 000 € pour la construction du bâtiment
- 600 000€ pour les aménagements extérieurs
- 100 000€ pour les raccordements aux énergies

L'APS (avant-projet sommaire) permettra de préciser les coûts et le calendrier de réalisation. Une fois cette étape franchie, le Département, principal financeur, recherchera des partenariats financiers. Il se tournera en particulier vers l'Etat qui pourrait apporter son aide sous 2 formes :

- à travers le plan de relance post Covid-19,
- et dans le cadre de son soutien au développement du sport.

D. Un projet livré en un temps record

Une fois enclenché, le chantier de ce nouvel équipement, nécessitera 2 mois de préparation puis 18 mois de travaux afin de livrer une infrastructure prête à l'emploi d'ici l'été 2023.

Mars 2023

- Livraison du projet

Juillet 2021 à février 2023

- Chantier (y compris préparation)

Février à juin 2021

- Consultation des entreprises, analyse et notification

Août 2020 à janvier 2021

- Etudes de maîtrise d'œuvre

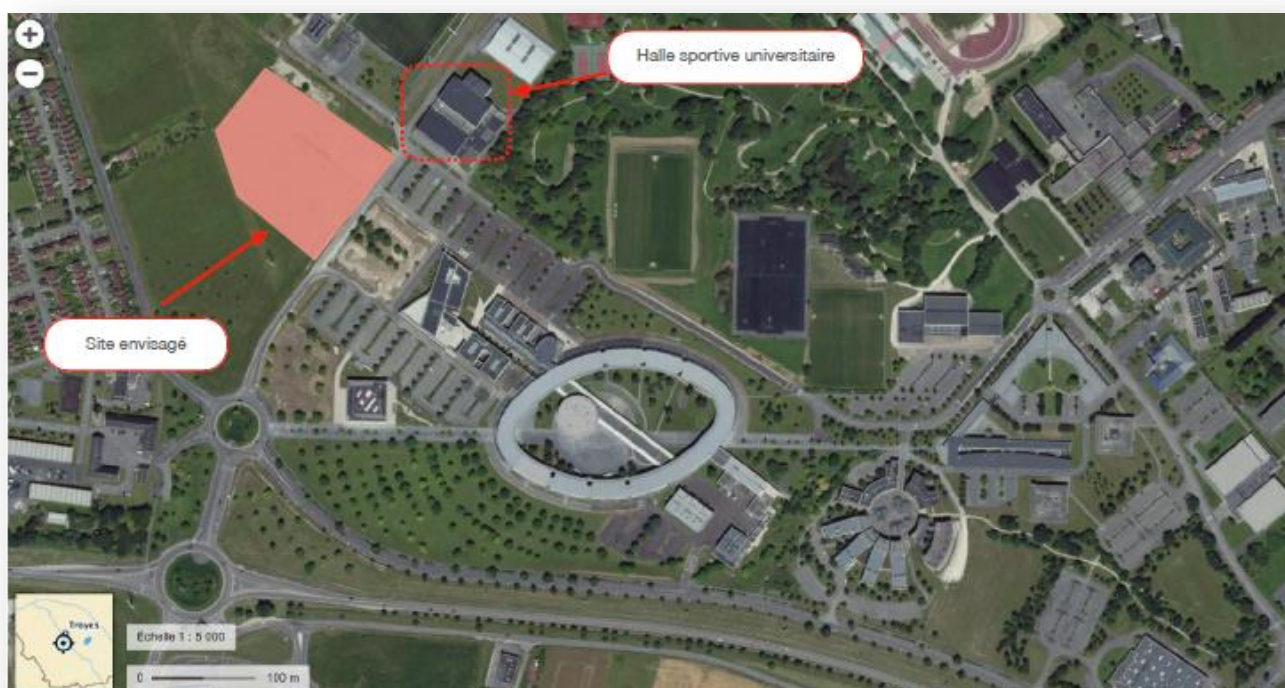
Juillet 2020

- Désignation du maître d'œuvre (concours)

II. Près de 5000 m² entièrement dédiés au sport et handisport

A. La future CIME implantée au cœur de la Technopole de l'Aube en Champagne

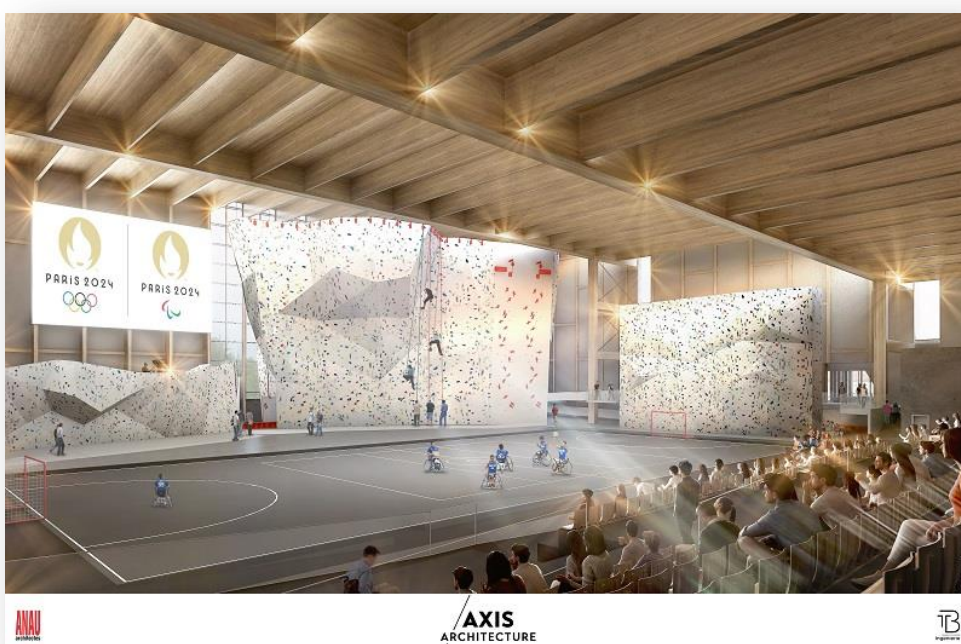
La CIME sera implantée sur un terrain du Département à proximité de la halle sportive de l'UTT (Université de technologie de Troyes). Elle viendra compléter l'offre existante de cette dernière avec des installations homologuées pour les compétitions internationales.



B. Une architecture alliant robustesse et inaltérabilité

Le parti architectural choisi est synonyme de modernité, d'inaltérabilité, de robustesse et de résistance, tout en inspirant une enveloppe protectrice. Très vite identifié comme un établissement sportif dans son environnement.

Les dispositifs constructifs qui privilégient le bois et le chanvre contribueront aussi à la promotion des produits et des savoir-faire du territoire.



C. Un complexe avec une offre multisports et multiservices

■ Un pôle sportif escalade, multisport et handisport

Superficie : 4164 m²

Comprenant l'ensemble des locaux dévolus à la pratique d'escalade et sports adaptés, les vestiaires sanitaires réservés aux sportifs.

Cette nouvelle aire d'entraînement et de compétition à visée internationale a été dimensionnée pour répondre à plusieurs objectifs :

- **améliorer la pratique quotidienne de l'escalade** pour un club dont les effectifs augmentent régulièrement (Dévers Troyes)
- **améliorer les capacités d'accueil de la halle existante**, classée en mur national, mais dont les caractéristiques géométriques (développé de voies de qualification et hauteur) ne sont plus compatibles avec les exigences fédérales
- **permettre la tenue de compétitions nationales et internationales** pour toutes les catégories au travers d'un équipement complet
- **permettre au public d'assister aux compétitions et pour les trois catégories principales** (difficulté - blocs - vitesse) dans le même espace
- **anticiper l'accueil de compétitions internationales, notamment dans le cadre des jeux olympiques paris 2024**, en offrant une structure adaptée aux équipes nationales qui pourraient s'entraîner dans le cadre de cette compétition
- **permettre la tenue d'entraînements et de compétitions liés à la pratique handisport** et multisport par l'intermédiaire des mêmes locaux.

L'espace sera réparti ainsi :

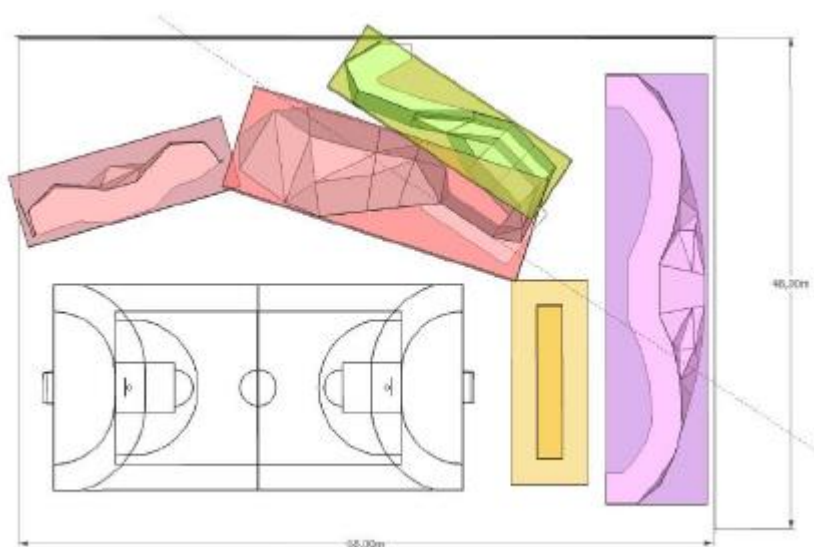
- **Une halle sportive principale avec aire d'escalade** permettant l'échauffement des sportifs tous niveaux, les passages sur les différentes disciplines lors des compétitions, les entraînements simultanés.



L'espace escalade a été pensé pour compléter l'offre de la halle sportive de l'UTT qui ne correspond plus aux normes fédérales édictées par la Fédération française de la montagne et de l'escalade.

Il s'agira, alors, de l'équipement d'escalade fixe le plus important du territoire national !

Le mur formera un « L » sur **1920 m²** qui permettra d'organiser une compétition type combiné (difficulté, vitesse et bloc) face au public tout en réservant un espace spécifique pour l'échauffement des grimpeurs et les phases qualificatives de grandes compétitions internationales.



L'espace escalade sera composé :

- **d'un espace événement sportif (rouge)** visible depuis n'importe quel endroit de la zone public : Bloc = 20m de large, 6m de profondeur et 5,50m de hauteur sans obstacle / Difficulté et vitesse : 30m de large, 10m de profondeur et 16m à 18m de hauteur sans obstacle.
- **d'un espace difficulté et vitesse (vert)** : 24m de large, 7m de profondeur et 16m à 18m de hauteur sans obstacle.
- **d'un espace bloc (violet)** : 42m de large, 10m de profondeur et 5m de hauteur sans obstacle
- **d'un espace initiation et entraînement (jaune)** : 20m de large, 7,50m de profondeur et 10m à 12m de hauteur sans obstacle.

- Une aire d'évolution sportive 44m x 24m (1056 m²) pour la pratique multisport, dédié particulièrement au handisport.



Différentes disciplines classiques sont envisagées :

- Handball (toutes catégories d'âge)
- Basket (toutes catégories d'âge)
- Tennis (toutes catégories d'âge)
- Volley-ball
- Badminton
- Futsal

L'aire d'évolution sera modulable afin d'accueillir des disciplines sportives handisport :

- Foot fauteuil
- Baskets fauteuil
- Hand fauteuil
- Torball
- Tennis
- Boccia
- Sarbacane
- Tennis de table
- Curling

⇒ L'ensemble des équipements sportifs nécessaires à la pratique de ces sports seront adaptables et amovibles (poteaux, filets, buts, panneaux.

⇒ Seront prévus spécifiquement pour le handisport :

- des tracés sportifs adaptés lumineux
- des points de recharge pour les fauteuils électriques (foot fauteuil)
- des revêtements sols et muraux résistants et une base parquet (basket fauteuil)

- **Des tribunes pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes (350 m²)** qui permettront aux spectateurs d'assister aux compétitions sportives dans de bonnes conditions. Dont :
 - 50 places adaptées aux personnes à mobilité réduite
 - 20 places équipées pour la presse.

Pour des événements internationaux dans le domaine de l'escalade, la capacité d'accueil de spectateurs sera complétée par des installations de sièges sur l'aire d'évolution multisports, permettant de porter à 3000 le nombre de places assises.

- **Mais aussi... 350 m² pour les vestiaires, sanitaires, douches** permettant le changement de tenue des sportifs, **les casiers** pour le stockage de leurs équipements. Des zones distinctes pour les sportifs et les arbitres. Le tout accessible aux personnes à mobilité réduite.

■ Des services sportifs annexes

Superficie : 165 m²

Indispensables à la pratique sportive et la tenue de compétitions.

- Locaux médicaux
 - Infirmerie équipée pour traiter rapidement un sportif blessé lors d'un entraînement ou d'une compétition, du matériel de première urgence, un défibrillateur...
 - Local de contrôle anti-dopage pour réaliser des prélèvements d'urine chez les compétiteurs
 - Salle de massage
- Locaux communs
 - Salle de réunion/formation/presse (40 m²) : modulable et équipée de matériel informatique
 - Régie son/vidéo équipée pour enregistrer des matchs ou rencontres télévisées
- Locaux techniques
 - Nacelle
 - Nettoyage des prises d'escalade

■ Un pôle accueil pour accueillir toutes sortes de manifestations

Superficie : 475 m²

Permettant l'accueil du public pour des manifestations exceptionnelles (rencontre sportive ou non, réunion, formation...). Cet accueil comprendra :

- un hall d'entrée qui servira de point d'information (avec espace billetterie), d'orientation, de détente (distributeurs, bar/snacking), de gestion des flux de visiteurs vers les tribunes et locaux associés à la pratique sportive.
- un espace réunion/réception modulable pour l'accueil d'événements publics ou VIP (office de préparation et réception traiteur, local de rangement d mobilier).
- Des sanitaires publics adaptés aux personnes à mobilité réduite.

■ Un pôle administratif

Superficie : 115 m²

Equipé pour la gestion du site et la mise à disposition de locaux pour les clubs sportifs (bureaux, reprographie).

■ Des locaux techniques

Superficie : 247 m²

Pour le fonctionnement et la maintenance du site.

■ Des espaces extérieurs

Superficie : 3 750 m²

Pour le stationnement et les espaces verts :

- 150 places dont 15 réservées aux personnes à mobilité réduite + 4 emplacements bus répartis
- Stationnement 2 roues (50 m²)
- Espace containers
- Espaces verts avec pelouse et arbres (1000 m²)

III. Une ambition portée par les JO 2024 et au-delà : une installation pérenne

La « CIME », qui doit impérativement être livrée au plus tard dans le courant du 1er semestre 2023, s'inscrit pleinement dans la stratégie territoriale développée autour des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et de la candidature du Département de l'Aube aux deux labels « Terre de Jeux » et « Centre de préparation des Jeux » développés par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP).

A. Le label « Terre de Jeux 2024 » pour encourager la dynamique sportive dans l'Aube

En rejoignant la communauté « Terre de Jeux 2024 » le Département de l'Aube a affirmé sa volonté de participer aux temps forts des Jeux de Paris 2024, et de développer ses propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien des Auboisiens.

L'Aube n'en est pas à son premier coup d'essai. De nombreuses actions ont déjà été engagées et répondent aux 3 objectifs cités par le comité d'organisation des JOP2024 :

- **Partager les émotions du sport** avec de nombreux événements festifs autour du sport.
- **Animer et faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les Jeux**
- **Mettre plus de sport dans le quotidien des habitants** en proposant d'ores et déjà une offre de qualité en matière d'équipements et de services aux sportifs.
 - Centre sportif de l'Aube (accueil de groupes à Troyes et à Mesnil-Saint-Père au bord du lac d'Orient),
 - Maison des lacs et halle sportive à Mesnil-Saint-Père,
 - Centre de tennis de l'Aube,
 - halle sportive et mur d'escalade de l'Université de technologie de Troyes (UTT),
 - terrains de football tout temps,
 - vélovoie des lacs de la forêt d'Orient et voie verte du Canal de la Haute-Seine,
 - Institut de médecine du sport (IMS) à Troyes,
 - trophées Olympe et challenges sportifs pour récompenser les sportifs locaux,
 - développement du sport en milieu scolaire,
 - soutien aux sportifs de haut niveau,
 - ...

Le Conseil départemental apporte en outre son soutien financier aux associations locales et comités sportifs départementaux, ainsi qu'aux communes et intercommunalités (aide aux équipements, investissement et fonctionnement).

Pour aller plus loin, l'Aube prévoit de développer le sport pour tous sur l'ensemble du territoire aubois :

- création et rénovation d'équipements sportifs départementaux,
- sensibilisation et communication sur l'offre sportive et les équipements sportifs du territoire,
- travail sur la mobilité et l'accessibilité aux sports et aux équipements sportifs (sport santé, sport partagé, sport senior, handi-sport et sport adapté),
- soutien au sport scolaire et développement du label « Génération 2024 » dans les collèges et établissements d'enseignement supérieur,
- contribution à une gouvernance du sport à l'échelon départemental et renforcement des relations avec l'ensemble du tissu sportif et institutionnel,
- appui renforcé aux bénévoles,
- développement des services aux sportifs (médical, hébergements, restaurations),
- développement des sports nature aux lacs de la forêt d'Orient.

B. L'Aube candidate pour devenir Centre de préparation aux Jeux (CPJ) afin d'accueillir des délégations du monde entier, dans le cadre d'un partenariat qui unit et fédère les forces et atouts du territoire.

L'Aube, avec les Villes de Troyes, Romilly-sur-Seine, Nogent-sur-Seine et Saint-Julien-les-Villas, a déposé une **candidature unique de territoire en novembre 2019 pour faire partie de la liste officielle des Centres de préparation aux Jeux**. Elle espère ainsi accueillir des délégations étrangères à l'entraînement avant les Jeux de 2024 à Paris.

Le territoire espère être sélectionné dans la liste qui sera présentée en septembre 2020, grâce à des infrastructures sportives de qualité, telles que :

- la future halle sportive aux normes internationales sur les 3 disciplines d'escalade, équipée, en outre, d'un terrain multisports qui permettra en priorité la pratique de handisports (boccia, goalball, basket fauteuil et sport additionnel escalade),
- le complexe Henri-Terré à Troyes (piscine pour le waterpolo, piste d'athlétisme, parcours BMX, salle de gymnastique neuve pour la gymnastique artistique et rythmique, triathlon + para triathlon avec bonus lacs, salle d'armes pour l'escrime et l'escrime fauteuil),
- une future base nautique canoë-aviron sur le lac du Temple,
- à Nogent-sur-Seine : un gymnase (basket), un terrain neuf en extérieur (beach-volley), un prochain dojo (judo et taekwondo),
- un gymnase (basket et basket fauteuil) à St-Julien-les-Villas,
- des équipements neufs à Romilly-sur-Seine : salle de gymnastique (gymnastique rythmique et artistique) et piste d'athlétisme
- développement des hébergements et de la restauration au Centre sportif de l'Aube ainsi que des services de l'Institut de médecine du sport (IMS).

Pour l'Aube, l'obtention du label Terre de Jeux 2024 a marqué davantage encore le début d'une nouvelle aventure. Grâce à ce label, le Département va pouvoir partager ses bonnes pratiques, faire vivre à ses concitoyens des émotions uniques, leur permettre de découvrir des sports et, au final, donner une visibilité exceptionnelle à ses actions grâce au coup de projecteur unique des Jeux.